

# Une société inclusive ne doit oublier personne en chemin

## L'invité

**Cédric Blanc**

Directeur  
de la Fondation  
de Verdeil



Le projet de loi sur la pédagogie spécialisée du canton de Vaud est entre les mains du législateur. Il s'inscrit dans le sillage de la nouvelle répartition des tâches (RPT), de la loi sur l'enseignement obligatoire (LEO) et de l'Accord intercantonal sur la collaboration dans le domaine de la pédagogie spécialisée. Ces nouvelles dispositions légales viennent adapter et clarifier toutes les mesures organisées notamment au sein des établissements scolaires ordinaires et spécialisés afin de soutenir les élèves en difficulté d'apprentissage.

Il faut saluer la volonté de répondre au droit à être scolarisé en bénéficiant de ressources adaptées, en école ordinaire, spécialisée ou les deux. Au-delà de la volonté de clarifier notre dispositif pédagogique, l'enjeu se situe autant dans la capacité de notre canton à n'oublier personne en chemin.

Les solutions intégratives ne doivent pas devenir l'apanage exclusif de lieux de scolarité définis. Viser une école plus inclusive revient à améliorer la capacité d'un système scolaire à comprendre tous les individus présentant des difficultés à l'échelle d'une région et d'une localité. Ce n'est pas tant le lieu de formation scolaire qui déterminera fondamentalement le niveau de réussite d'un parcours scolaire intégré.

Nous devons nous préoccuper des frontières actuelles de l'intégration, des transitions entre écoles dites ordinaires ou spécialisées, entre école et formation professionnelle. Il faut miser sur leurs complémentarités et leurs capacités à

collaborer autour du projet de l'élève. Evitons ainsi les limites d'une offre permettant à une seule partie d'entre eux de se sentir intégrés. Favorisons le sens à donner aux apprentissages et aux interactions sociales proposés pour répondre aux besoins de chaque élève. Afin que tous profitent d'un environnement scolaire soutenant, en luttant pour atteindre ses objectifs et non pour «être dans une norme».

Un vrai défi actuel pour «désinsulariser» les différents lieux de scolarité et renforcer leurs spécificités complémentaires reconnues et financées par l'Etat. C'est la clé de voûte d'un processus à visée intégrative voulu par tous les milieux concernés. Il devient possible, dès lors que chacun d'eux demeure actif pour atteindre ensemble ce but, au sein de véritables communautés scolaires.

---

«Favorisons le sens  
à donner aux  
apprentissages et aux  
interactions sociales»

---

L'intégration de tous les enfants est à ce prix. Elle est l'affaire de tous et elle ne saurait se résumer au rôle de l'école. Les responsables de loisirs associatifs, les patrons d'entreprise et les familles doivent aujourd'hui saisir cette opportunité de changement pour éduquer la société et sa représentation des plus vulnérables. Chacun doit développer les meilleures réponses dans un esprit de collaboration responsable. Afin que tous les enfants, quelles que soient leurs capacités, puissent être concernés par cette évolution et surtout en bénéficier, avec leurs parents, pour leur devenir social. Le projet est lancé. C'est un beau projet.